

Du temps et de l'argent, voilà ce qu'il nous manque... Une solution ? La Réduction Collective du temps de Travail (RTT), la semaine de 4 jours pour tous ! Un rêve de fous ?

La RTT, la solution ?

- Dans un pays où 23% des travailleurs se disent insatisfaits de leur travail,
- où 35,5 % des travailleurs souffrent du stress et où le burn-out touche plus de 80.000 belges par an,
 - où 6 familles/10 ont du mal à concilier boulot et famille, et où 20% des parents sont au bord du burn-out parental
 - où 40% des familles disent que leur situation de stress ont un impact sur leurs enfants
 - où 15 % de la population subit un risque de pauvreté avec un risque majeur pour les familles monoparentales(+ de 40% des familles monoparentales subissent ce risque)
 - où 25% des enfants vivent dans la pauvreté en Wallonie, et 40% à Bruxelles



De l'argent gagné ? OUI

Travailler moins en gagnant le même salaire qu'aujourd'hui, c'est donc gagné plus pour le travail effectué mais c'est aussi économiser de l'essence et des frais avec un déplacement en moins, une journée de crèche en moins, une baby-sitter en moins, un repas tout fait (donc plus cher) en moins, des visites médicales en moins (moins de stress engendre une santé meilleure)...

Pour les temps partiels, c'est gagner plus. Si vous travaillez 20h/sem, vous touchez 20(h)/35(h) du salaire temps plein. Avec une réduction collective du temps de travail à 32h (par exemple), vous toucherez 20(h)/32(h) du salaire temps plein... Donc, une augmentation de 2,85% pour un passage du temps plein de 35h à 34h. Si la semaine de 4 jours est instaurée, les prestations seront réparties sur 4 jours max et non plus 5 jours. Cela permet en plus de réduire l'inégalité faite majoritairement aux femmes.



IL y a quelques années nous avons été capable d'obtenir le passage de 36 à 35h dans le secteur. Pourquoi pas à nouveau ?!

En savoir plus ?

La RTT, c'est aussi des expériences réussies, des brochures... Parlons-en avec les délégué-es et lisez tout sur le site : <https://cne.csc-en-ligne.be> (recherche : RTT)

Du temps gagné? OUI

La réduction collective du temps de travail, la semaine de 4 jours, les 32h semaine. C'est autant de temps dégagé, de solutions facilitées pour : s'occuper des enfants qui sont malades, pour pouvoir les reprendre à l'école, s'occuper de tâches administratives impossibles à faire en dehors des heures de travail habituelles (commune...), s'occuper des mille et une choses que nous n'avons pas le temps de faire (la banque...) et c'est aussi s'occuper de soi et prendre du temps pour soi, diminuer le stress : se former, respirer, faire du sport...



Et pour les patrons ?

Mettre en place une réduction collective du temps de travail lui permet de bénéficier un temps de réduction de cotisations sociales importantes.

De plus, en repensant l'organisation du temps de travail et avec des travailleurs plus satisfaits, c'est moins de maladie, moins d'absence, plus de productivité et plus de motivations. C'est moins de retard puisque cela aidera à avoir aussi une mobilité facilitée avec moins de monde sur les routes. Et une planète qui respirera mieux!

